

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 065627

67300

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3204

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ASMI NAZHA

Date de naissance : 15/11/1977 à RABAT

Adresse : 13 Rue Laïsien opp 3a, 1er étage

Tél. : 0661209997

Total des frais engagés : 1023DH, 20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Abdelhak MOUDEN  
Médecine Physique - Podologie  
119, Bd de Bourgogne Résidence  
Phénicia, RDC - Casablanca  
tel. : 0522 29 76 97 / 0522 27 85 61  
Fax : 0522 29 94 44

Date de consultation : 11/03/2021

Nom et prénom du malade : ASMI NAZHA

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Copoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 11/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/03/21		Cr. 125 of 12 800-		Docteur Abdelhak MEDDECCINE PHYSIQUE - RUE EL HABIB BOURGEOIS 119, B.P. 1000 PHÉNICIEN, RD 222 29 697 / 0522 27 85 61 Signature : 

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

119, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

INP 091113860

11103 1221

A 8 mi √ A Z H A



PHARMACIE MARHABA  
André ACHOUR  
des F.A.R.-Casablanca  
31 16 40 - 0522 31 43 69

15,80

P V 1 5 D H B 0  
E R T 0 / 2 2  
D T 1 2 4 4 8

O INDO LAN



38 ??

PER 06/06/2012  
LOT : 810452

PROFENID 100 MG  
30 CP PEL

P.P.V : 70DH90



5 118000 060802

②

PROFENID



70,90

1 amp x 15;

2,5

Docteur Abdelhak MOUDEN  
Médecine Physique - Podologie  
119, Avenue de Bourgogne - Résidence  
Phénicia, RBC - Casablanca  
Tél. : 0522 29 76 97 / 0522 20 94 44  
Fax : 0522 29 76 97

③

LIBRAA



56,30

④

D-CURE



15,80

1amp x 15;

⑤

GOLIPLANE 10px37

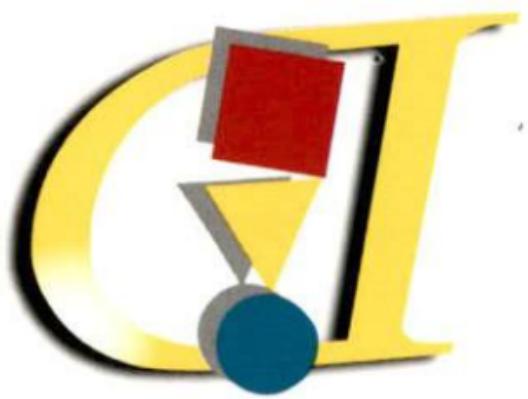
223,20

SMP

AMM N° : 209/14 DMP/21/NNP.

108, Rue Piletre Parent, Casablanca, Maroc.

Les Laboratoires ERGO MAPQO  
Importé par : Ergo Maroc



Vitamine D3

Cholecalciferol 25 000 UI

# D-CURE<sup>®</sup> AMPOULE

4 ampoules buvables

PPV: 56,30 DH

LOT: 20F24B

EXP: 06/2022

INDOLAN®  
اندولان

١٠٠  
١٠



**INDOLAN® 100 mg 10 suppositoires**

PPV 38DH20

EXP 12/2021

LOT 80050 1

DC3U  
D

**COMPOSITION :**

Clidinium bromure (DCI) ..... 2,5 mg

Chlordiazépoxide ..... 5 mg

Excipients q.s.p ..... 1 comprimé dragéifié

Excipients à effet notoire :

Lactose et saccharose.

Avant toute utilisation, lire attentivement  
la notice intérieure.

**Librax® 5 / 2,5 mg** 

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:18099 PER:05/2021  
PPU:21,00DH

Fabriqué sous licence **Meda**  
par les laboratoires **Steripharma**  
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca  
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

DC3U  
D

**COMPOSITION :**

Clidinium bromure (DCI) ..... 2,5 mg

Chlordiazépoxide ..... 5 mg

Excipients q.s.p ..... 1 comprimé dragéifié

Excipients à effet notoire :

Lactose et saccharose.

Avant toute utilisation, lire attentivement  
la notice intérieure.

**Librax® 5 / 2,5 mg** 

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:18099 PER:05/2021  
PPU:21,00DH

Fabriqué sous licence **Meda**  
par les laboratoires **Steripharma**  
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca  
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable



# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

INP 091113860

Ale

111031221

ASMI NAZNA

compte à specialization au = 300--

visite à la selle = 500--

TOTAL = 800--

Port Cat 000

Docteur Abdelhak MOUDEB  
Médecine Physique - Podologie  
119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia  
Tel. : 05 22 29 76 97 / 05 22 20 94 44  
Fax : 05 22 20 94 44